



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION



## COMMUNIQUE

### Prorogation de la durée de validité de la carte de presse professionnelle

La Haute Autorité de la Communication informe les journalistes et les forces de défense et de sécurité que la durée de validité de la carte de presse professionnelle, qui expire ce 31 mars, est prorogée jusqu'au 3 mai 2023.

La nouvelle carte sera lancée à cette date au cours d'une cérémonie officielle à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse.

La Haute Autorité de la Communication rappelle aux journalistes que les opérations de renouvellement et de dépôt des dossiers d'enrôlement sont en cours.

La HAC prie les autorités compétentes de bien vouloir faciliter le travail de recherche de l'information aux détenteurs de la carte de presse professionnelle.

Conakry le 31 mars 2023

Pour la Haute Autorité de la Communication

**Le Président**

  
**Boubacar Yacine Diallo**

